

Sommaire



6 - Préface

Serge Klarsfeld

8 - Avant-Propos

Robert Abensur

10 - Introduction

12 - 1^{re} Partie LES CAMPS DES CIVILS EN FRANCE ET DANS LES COLONIES : UNE VUE D'ENSEMBLE

14 - Chapitre 1 La politique de la III^e République : ses conséquences pour les civils

16 - Les Indésirables civils étrangers de 1938 à octobre 1940

- Le contexte
- Les textes de loi concernant les étrangers
- Les centres d'internement des Indésirables étrangers de février 1939 à septembre 1940

24 - Les ressortissants de l'Empire Allemand de septembre 1939 à novembre 1940 en France : Indésirables et ennemis

- Les Centres de Rassemblement des étrangers Allemands
- période de septembre 1939 à avril 1940
 - période de mai à juin 1940
 - période de juillet à décembre 1940
 - Les Centres de Rassemblement aux Colonies

60 - Les Italiens : les camps d'Indésirables et ennemis à partir du 11 juin 1940 en France

- La mise en place des mesures d'internement des Italiens
- Les Centres de Rassemblement des Etrangers Italiens
- Les Centres de Rassemblement aux Colonies

66 - Les Espagnols : les camps d'Indésirables et les Compagnies de Travailleurs Espagnols à partir d'avril 1939 jusqu'en octobre 1940

- Les camps pour réfugiés espagnols
- Les Compagnies de Travailleurs Espagnols en France
- Les Compagnies de Travailleurs en Afrique du Nord

78 - Les Indésirables civils Français Dangereux pour la Défense Nationale ou la Sécurité Publique de 1939 à 1940

- Le décret-loi du 18 novembre 1939
- Les Centres de Séjour Surveillé pour les Indésirables non soumis aux obligations militaires (décembre 1939 à juin 1940)
- Les Indésirables Français soumis aux obligations militaires
- La Débâcle et ses conséquences de fin juin à août 1940

94 - Chapitre 2 La politique d'internement administratif de l'Etat Français sous Vichy en Zone Occupée et en Zone Non Occupée dite « Libre »

96 - La politique de Vichy et sa mise en place : de septembre 1940 à juin 1941

- Les Indésirables Français
- Les Indésirables étrangers

104 - Les camps en France de 1941 à 1944

- Situation au 1^{er} octobre 1941
- Situation au 31 janvier 1942
- Situation en 1944

108- Les civils anglais et américains

- Introduction
- La zone belge et le Nord de la France
- La Zone Occupée
- La Zone Non Occupée dite « Libre »
- Les camps des civils américains

LES INDESIRABLES

120 - Les Juifs

- Les mesures prises contre les Juifs de 1940 à 1944
- L'assignation à résidence des Juifs étrangers et français réfugiés à partir de 1941
- Les rafles et les déportations

140 - Les Communistes

- La répression contre les communistes de septembre 1939 à l'Armistice
- La répression extrajudiciaire de l'Etat Français
- La répression extrajudiciaire du Militärbefehlshaber in Frankreich
- Les centres d'internement des communistes

- en France par zone et dans les colonies
- La déportation des communistes et des non raciaux

162 - Les Nomades

- Les assignations à résidence avant l'Armistice
- L'internement après l'Armistice
- Les centres d'internement

170 - Chapitre 3 La Libération et la IV^e République

- Les textes
- Les camps pour les Collaborateurs du régime de Vichy

Expéd^r *Service historique interne civil*
Camp A-20-I.C. par Bureau postal
des prisonniers de guerre Paris



178 - 2^e Partie LES CAMPS DES CIVILS DE LA ZONE NORD : UNE VISION PAR DÉPARTEMENT

- 180 - Région Militaire de Paris :** La Seine, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne
- 228 - 1^{er} R.M. :** Le Nord, le Pas-de-Calais
- 256 - 2^e R.M. :** La Somme, l'Oise, l'Aisne, les Ardennes
- 290 - 3^e R.M. :** La Seine-Inférieure, l'Eure, le Calvados et la Manche
- 320 - 4^e R.M. :** La Sarthe, la Mayenne, l'Orne, l'Ille-et-Vilaine et l'Eure-et-Loir
- 364 - 5^e R.M. :** Le Loiret, le Loir-et-Cher, le Cher et la Nièvre

- 408 - 6^e R.M. :** La Moselle, la Meuse et la Marne
- 448 - 20^e R.M. :** La Meurthe-et-Moselle, le Bas-Rhin, les Vosges
- 502 - 7^e R.M. :** Le Doubs, la Haute-Marne, la Haute-Saône, le Jura, le Haut-Rhin et le Territoire de Belfort
- 542 - 8^e R.M. :** La Côte-d'Or, l'Aube, l'Yonne et la Saône-et-Loire
- 570 - 11^e R.M. :** La Loire-Inférieure, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan et la Vendée

